

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-0813 rév. 16**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME**

N° SIREN : 227605409

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of in :*

**ENVIRONNEMENT / Qualité de l'Air - QUALITE DE L'EAU - MATRICES SOLIDES***ENVIRONMENT / AIR QUALITY - WATER QUALITY - SOLID MATRICES***AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS - SANTE ANIMALE***FOOD AND FOOD PRODUCTS / FOODSTUFFS - ANIMAL HEALTH***PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / BIOLOGIE VETERINAIRE***CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / ANIMAL BIOLOGY*réalisées par / *performed by :***LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA SEINE MARITIME****9, avenue du Grand Cours****CS 51140****76175 ROUEN CEDEX**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **03/07/2020**  
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/06/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*  
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,  
*Pole manager - Biology-Agri-food,*

**Safaa KOBBI ABIL**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0813 Rév 15.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0813 [Rév 14](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21      Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
--

## ANNEXE TECHNIQUE

### à l'attestation N° 1-0813 rév. 16

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA SEINE MARITIME**  
**9, avenue du Grand Cours**  
**CS 51140**  
**76175 ROUEN CEDEX**

Dans ses unités :

- **UT N° 1 : SECTEUR HYGIENE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT**
- **UT N° 2 : SECTEUR CHIMIE**
- **UT N° 3 : SANTE ANIMALE**
- **UT N° 4 : SERVICE BIOLOGIE MOLECULAIRE**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

### UNITE TECHNIQUE 1 : SECTEUR HYGIENE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

#### Portée flexible FLEX1

# Agroalimentaire / Divers aliments / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Produits destinés à la consommation humaine, aux aliments pour animaux et aux échantillons de l'environnement	Micro-organismes	Dénombrement des colonies à 30°C par la technique d'ensemencement en profondeur	NF EN ISO 4833-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Enterobacteriaceae</i>	Dénombrement des colonies à 37°C (ou 30°C)	NF EN ISO 21528-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	<i>Escherichia coli</i> - $\beta$ - glucuronidase positive	Dénombrement des colonies à 44°C	NF ISO 16649-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Escherichia coli</i> - $\beta$ - glucuronidase positive	Dénombrement par technique NPP à 37°C puis 44°C	NF EN ISO 16649-3

**# Agroalimentaire / Divers aliments / Analyses microbiologiques**

*(Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59)*

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Staphylocoques à coagulase positive	Dénombrement des colonies en aérobiose à 35°C ou 37°C par utilisation du milieu gélosé au plasma de lapin et au fibrinogène	NF EN ISO 6888-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Clostridium perfringens</i>	Dénombrement des colonies à 37°C et confirmation	NF EN ISO 7937
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Bacillus cereus</i> présumptifs	Dénombrement des colonies à 30°C	NF EN ISO 7932
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Salmonella</i> spp. dont <i>Salmonella</i> Typhi et <i>Salmonella</i> Paratyphi	Recherche Isolement / Identification et confirmation	NF EN ISO 6579-1
Tous produits d'alimentation humaine et animale et prélèvements de l'environnement (hors environnement d'élevage)	<i>Salmonella</i>	Recherche par enrichissement sur bouillon spécifique et isolement sur milieu BRILLIANCE™ (PRECIS™ <i>Salmonella</i> )	UNI 03/06-12/07
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale et échantillons de l'environnement de production et de distribution des aliments	<i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Listeria</i> spp	Recherche Isolement / Identification et confirmation	NF EN ISO 11290-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale et échantillons de l'environnement de production et de distribution des aliments	<i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Listeria</i> spp	Dénombrement des colonies à 37°C et confirmation	NF EN ISO 11290-2
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i> <i>Listeria</i> spp	Recherche sur milieu chromogénique AL	BRD 07/16-01/09
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i>	Dénombrement des colonies à 37°C par milieu gélosé chromogénique AL	BRD 07/17-01/09
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Campylobacter</i> spp.	Dénombrement des colonies à 41,5°C	NF EN ISO 10272-2

*Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

## Portée fixe

<b># Agroalimentaire / Divers aliments / Echantillonnage – Prélèvement</b> (Prélèvement d'objets agroalimentaires – LAB GTA 59)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Produits agroalimentaires hors carcasses et produits congelés en pain	Prélèvements en vue d'analyses microbiologiques	Prélèvement instantané	XP CEN ISO/TS 17728 Modes opératoires 07XTOU04 07XTOU01

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée flexible FLEX1

<b># Environnement / Qualité de l'eau / Analyses microbiologiques</b> (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes <sup>(1)</sup>	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Incubation à 36°C. Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> par agglutination au latex	NF T 90-431
Eaux douces Eaux résiduaires	Entérocoques intestinaux	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1
Eaux douces Eaux résiduaires	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2

<b># Environnement / Qualité de l'eau / Analyses microbiologiques</b> (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	<i>Salmonella</i>	<u>Méthode qualitative</u> Pré-enrichissement Enrichissements en milieu sélectif liquide Isolement sur milieu gélosé Confirmation	NF EN ISO 19250
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	<i>Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs</i>	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412

<sup>(1)</sup>A l'exception des eaux colorées et/ou non filtrables devant suivre le processus analytique des eaux « sales ».

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

### **Portée flexible FLEX1**

<b># Environnement / Qualité de l'eau / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses microbiologiques – LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques Prélèvement en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux chaudes sanitaires et froides	Echantillonnage pour la recherche de Legionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Arrêté ministériel du 01/02/2010 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## UNITE TECHNIQUE 2 : SECTEUR CHIMIE

### Portée flexible FLEX1

<b># Agroalimentaire / Divers aliments / Analyses physico-chimiques</b>			
<i>(Dosage des mycotoxines et des phycotoxines dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux - LAB GTA 21)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
<b>Coquillages :</b> Chair totale ou partie comestible des coquillages	Dosage des phycotoxines paralysantes (PSP) (saxitoxine et dérivés)	<b>Extraction :</b> Par solvant en milieu acide <b>Analyse :</b> Bioessai sur souris	ANSES/LSAliments/ LSA/INS/0143
<b>Coquillages :</b> Chair totale des coquillages et petits poissons herbivores	Dosage de l'acide domoïque : Phycotoxines amnésiantes (ASP)	<b>Extraction :</b> Par solvant <b>Purification :</b> liquide/solide SPE (optionnelle) <b>Analyse :</b> CLHP/UV	ANSES/LSAliments/ LSA/INS/0140

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

### Portée flexible FLEX1

<b># Environnement / Qualité de l'eau / Analyses physico-chimiques</b>			
<i>(Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux résiduaires	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux résiduaires	Phosphore total	Spectrométrie visible	NF EN ISO 6878
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Métaux</u> : Cuivre, fer, zinc	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/flamme	NF EN ISO 15587-1 et FD T 90-112
Eaux résiduaires	<u>Métaux</u> : Nickel, plomb	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/four	NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 15586
Eaux résiduaires	Ammonium	Spectrométrie visible	NF T 90-015-2
Eaux résiduaires	Cadmium	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/four	NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 5961
Eaux résiduaires	Chrome	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/four	NF EN ISO 15587-1 et NF EN 1233
Eaux résiduaires	Mercure	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/vapeurs froides	NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 12846
Eaux résiduaires	Azote Kjeldhal	Volumétrie	NF EN 25663
Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN ISO 5815-1
Eaux résiduaires	DCO	Volumétrie	NF T 90-101
Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF EN 872

<b># Environnement / Qualité de l'eau / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux résiduaires Eaux douces	ST-DCO	Méthode à petite échelle en tube fermé	ISO 15705
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Anions</u> : Chlorure, fluorure, orthophosphate, nitrate, nitrite, sulfate	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Cations</u> : Ammonium, calcium, magnésium, sodium, potassium	Chromatographie ionique	NF EN ISO 14911
Eaux résiduaires	Indice hydrocarbure	Extraction liquide/liquide et dosage par GC/FID	NF EN ISO 9377-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Aluminium, Antimoine, Baryum, Cadmium, Calcium, Cobalt, Chrome, Cuivre, Fer, Magnésium, Manganèse, Mercure, Molybdène, Nickel, Plomb, Potassium, Sélénium, Sodium, Zinc	(Minéralisation à l'eau régale) et dosage par ICP/MS	NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 17294-2

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

\*\* **Portée fixe** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

### **Portée fixe**

<b># Environnement / Matrices solides / Analyses physico-chimiques</b> (Analyse des boues et des sédiments)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Boues	Prétraitement de l'échantillon *	Lyophilisation	Méthode interne O7EANA28

\* Le prétraitement de l'échantillon est obligatoirement suivi d'une analyse au sein du laboratoire.

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.



## Portée flexible FLEX1

<b># Environnement / Matrices solides / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyse des boues et des sédiments)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Boues	Matières sèches	Gravimétrie	NF EN 12 880
Boues	Cadmium	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/four	NF EN 13 346 – décembre 2000 (norme abrogée)** et NF EN ISO 5961
Boues	Chrome	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/four	NF EN 13 346 – décembre 2000 (norme abrogée)** et NF EN 1233
Boues	<u>Métaux</u> : Nickel, Plomb	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/four	NF EN 13 346 – décembre 2000 (norme abrogée)** et NF EN ISO 15586
Boues	<u>Métaux</u> : Cuivre, Fer, Zinc	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/flamme	NF EN 13 346 – décembre 2000 (norme abrogée)** et FD T 90-112
Boues	Mercuré	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SAA/vapeurs froides	NF EN 13 346 – décembre 2000 (norme abrogée)** et NF EN ISO 12846
Boues	Cadmium, Calcium, Chrome, Cuivre, Magnésium, Mercure, Molybdène, Nickel, Potassium, Plomb, Sélénium, Sodium, Zinc	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/MS	NF EN 13346 – décembre 2000 (norme abrogée) ** et NF EN ISO 17294-2

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

\*\* **Portée fixe** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

## Portée fixe

<b># Environnement / Matrices solides / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyse des boues et des sédiments)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Boues	Matières volatiles à 550°C	Gravimétrie	NF EN 12 879 – novembre 2000 (norme abrogée)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

## Portée flexible FLEX1

<b># Environnement / Qualité de l'eau / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques – LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques Prélèvement en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe) Echantillonnage automatique avec asservissement au débit (prise d'un échantillon automatique représentatif et des variations de débit de l'écoulement)	FD T 90-523-2

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée fixe

<b># Environnement / Qualité de l'air / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public – LAB REF 30)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Air intérieur : - dans les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans - dans les accueils de loisirs - dans les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du second-degré, publics ou privés	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer la conformité ou la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements et des périodes de mesures Détermination du nombre de mesures Calcul des concentrations mesurées / détermination de l'indice de confinement Evaluation de la conformité ou de la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	Décret n° 2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public modifié par le décret n° 2015-1926 du 30 décembre 2015. Guide d'application pour la surveillance du formaldéhyde et du benzène dans les établissements d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et d'accueil de loisirs : Stratégie d'échantillonnage et positionnement des résultats (LCSQA). Guide d'application pour la surveillance du confinement de l'air dans les établissements d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et d'accueil de loisirs (CSTB)
Air intérieur	Benzène	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption ( <i>carbograph 4</i> )	NF EN ISO 16017-2 (octobre 2003)

<b># Environnement / Qualité de l'air / Echantillonnage - Prélèvement</b>			
<i>(Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public – LAB REF 30)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Air intérieur	Formaldéhyde	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption ( <i>florisil imprégné 2,4-DNPH</i> )	NF ISO 16000-4 (février 2012)
Air intérieur	Dioxyde de carbone	Mesure par spectrométrie d'absorption infrarouge non dispersif (NDIR)	Guide d'application pour la surveillance du confinement de l'air dans les établissements d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et d'accueil de loisirs (CSTB)

*Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.*

### **Portée fixe**

<b># Environnement / Qualité de l'air / Analyses physico-chimiques</b>			
<i>(Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public – LAB REF 30)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Air intérieur	Formaldéhyde	Désorption chimique du tube à adsorption. Chromatographie liquide à haute performance. DéTECTEUR Ultra-Violet.	NF ISO 16000-4 (février 2012)
Air intérieur	Benzène	Désorption thermique du tube à adsorption. Chromatographie en phase gazeuse. Type de détecteur : MS.	NF EN ISO 16017-2 (octobre 2003)

*Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.*

## UNITE TECHNIQUE 3 : SANTE ANIMALE

### Portée flexible FLEX1

# Agroalimentaire / Santé animale / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de l'anémie infectieuse des équidés	Immuno-diffusion en gélose	NF U 47-002
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella (abortus, suis, melitensis)</i> (Brucellose)	Agglutination Rapide	NF U 47-003
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella (abortus, suis, melitensis)</i> (Brucellose)	Fixation du complément	NF U 47-004

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

### Portée flexible FLEX2

#### Portée générale

# Agroalimentaire / Santé animale / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
1	Sérum individuel Mélange de sérums	Anticorps dirigés contre : - <i>Brucella (abortus, suis, melitensis)</i> (Brucellose), - <i>Hypoderma bovis</i> et <i>lineatum</i> (varron), - le virus de la leucose bovine enzootique, - le virus de la rhinotracheite infectieuse bovine (anticorps totaux et anticorps dirigés contre la protéine gB ou contre la protéine gE).	ELISA semi-quantitative en microplaque avec lecture au spectrophotomètre

Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

**La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.**

## Portée flexible FLEX3

### Portée générale

<b># Agroalimentaire / Santé animale / Immuno-sérologie</b> (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
2	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Mycobacterium avium</i> subsp <i>paratuberculosis</i> (Paratuberculose)	ELISA semi-quantitative en microplaque avec lecture au spectrophotomètre

Le laboratoire est reconnu compétent pour mettre en œuvre, dans le domaine couvert par la portée générale, toute méthode fournisseur non reconnue dont il aura assuré la validation (aucune adaptation possible, changement de kit fournisseur uniquement).

\* La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

## Portée flexible FLEX1

<b># Agroalimentaire / Santé animale / Bactériologie</b> (Analyses en bactériologie animale – LAB GTA 36)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Oiseaux	Tout sérovar ou sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles	Isolement et identification	NF U 47-101
Environnement des productions animales	Tout sérovar ou sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles	Isolement et identification	NF U 47-100
Prélèvements génitaux d'équidés	<i>Tylorella equigenitalis</i>	Isolement et identification	NF U 47-108
Prélèvements génitaux d'équidés	<i>Tylorella equigenitalis</i> présumé	Mise en évidence par immunofluorescence indirecte	NFU 47-110
Mammifères	Mycobactéries du complexe <i>Mycobacterium tuberculosis</i>	Recherche et isolement	NF U 47-104

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée fixe

<b># Agroalimentaire / Santé animale / Bactériologie</b> (Analyses en bactériologie animale – LAB GTA 36)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Environnement des productions animales *	Tout sérovar ou sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles (mobiles)	Isolement simple voie (MSRV) et identification	Variante de la NFU 47-100 arrêté du 24/04/2013

\* Applicable uniquement aux matrices des arrêtés en vigueur correspondant (actuellement arrêté du 24/04/2013)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

### Portée flexible FLEX1

<b># Agroalimentaire / Santé animale / Virologie</b> (Essais et analyses en virologie animale – LAB GTA 32)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Organes et/ou matrices biologiques	Virus de la Nécrose Pancréatique Infectieuse (NPI)	Isolement sur culture cellulaire et identification par séroneutralisation (SN)	NF U 47-222
Organes et/ou matrices biologiques	Virus de la Nécrose Hématopoïétique Infectieuse (NHI)	Isolement sur culture cellulaire et identification par immunofluorescence	NFU 47-221
Organes et/ou matrices biologiques	Virus de la Septicémie Hémorragique Virale (SHV)	Isolement sur culture cellulaire et identification par immunofluorescence	NF U47-220
Sérum	Anticorps dirigés contre le virus de l'artérite virale équine	Neutralisation virale	NF U 47-035

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

### Portée flexible FLEX1

<b># Agroalimentaire / Santé animale / Parasitologie</b> (Analyses en Parasitologie Santé Animale – PARASITO SA)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Prélèvements musculaires d'origine animale	Détection de larves L1M de <i>Trichinella</i>	Digestion artificielle de prélèvements musculaires et observation microscopique	Méthode de référence annexe I chapitre I du Règlement 2015/1375

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## UNITE TECHNIQUE 4 : SERVICE BIOLOGIE MOLECULAIRE

### Portée flexible FLEX1

<b># Agroalimentaire / Santé animale / Dépistage des ESST</b> (Analyses de dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles – 167)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Bovins, caprins et ovins	Dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles	HerdChek BSE- Scrapie Antigen Test	Notice d'utilisation du fabricant (IDEXX)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Responsables autorisés à signer les documents émis par l'unité technique «**ESB**» à l'issue d'un essai réalisé dans le cadre du COFRAC :

**M. LE BERRE David**

Fonction : Responsable du Secteur Biologie moléculaire

**Melle BOUTTE Caroline**

Fonction : Technicienne du service ESB

**Melle DUCROCQ Sandra**

Fonction : Technicienne du service ESB

### **Portée flexible FLEX3**

#### **Portée générale**

<b># Produits chimiques et biologiques / Biologie vétérinaire / Génétique moléculaire</b> <i>(Analyses de biologie moléculaire en santé animale - BIOMOLSA)</i>			
<b>Référence portée générale</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>
3	Nœuds lymphatiques	Génome des mycobactéries du complexe <i>Mycobacterium tuberculosis</i>	Extraction manuelle par adsorption sur colonne Amplification par PCR en temps réel <b>(méthode qualitative)</b>
4	Sang	Génome du virus de la Fièvre Catarrhale Ovine <b>(FCO)</b>	Extraction automatisée par adsorption sur billes magnétiques Amplification par PCR en temps réel <b>(méthode qualitative)</b>
5	Ecouvillons	Génome de la bactérie responsable la Métrite Contagieuse Équine ( <i>Taylorella equigenitalis</i> )	Extraction par lyse directe Amplification par PCR en temps réel <b>(méthode qualitative)</b>

*Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour mettre en œuvre toute méthode issue de notice fournisseur dont il aura assuré la validation. (Aucune adaptation de la technique fournisseur n'est autorisée).*

**La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.**

<sup>#</sup> *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **03/07/2020** Date de fin de validité : **30/06/2022**

La Responsable d'accréditation  
*The Accreditation Manager*

**Céline BEAUGEARD**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0813 Rév. 15.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)